

# C-WAYS

## N'ATTENDRA PAS 2030 POUR AGIR POUR LA PLANÈTE !



### DÈS LE 1ER MARS 2023

**C-WAYS S'ENGAGE À CE QUE  
SES COLLABORATEURS  
NE PRENNENT PLUS L'AVION POUR LES  
DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS**

C'est une décision à un fort impact pour une entreprise comme C-Ways, sachant que 35% de notre chiffre d'affaires en 2022 est généré par des missions qui ont nécessité pour nos consultants au moins un déplacement de plus de 500 kilomètres.

Nous considérons que nous ne pouvons plus nous offrir le luxe d'attendre et que même les petites entreprises, malgré les risques qui pèsent sur leur développement, doivent montrer l'exemple et entraîner les autres dans leur décarbonation de leur activité.

La réduction de la présence physique lors de réunions internationales non indispensables est un effort important et nécessaire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Nous remercions nos clients que nous accompagnons sur les marchés internationaux, qui ont accueilli cette décision avec responsabilité et qui ont émis le souhait de poursuivre notre collaboration dans de nouvelles conditions.

C'est en ayant des actions concrètes et ambitieuses que nous lutterons ensemble contre le dérèglement climatique.